

Matériel souhaité pour la 1^{ère} année

- un cartable suffisamment grand pour contenir de grands classeurs (!!! les sacs à dos et les cartables à roulettes sont déconseillés !!!)
- 2 grandes boîtes de mouchoirs à jeter.
- 1 plumier, pas trop grand (si possible pas de fourre-tout) contenant : 2 crayons noirs B n°2, de bons crayons de couleur (pas plus de 24), 1 gomme. (les marqueurs seront rangés à part) .
- 1 taille-crayons double avec réservoir
- 1 latte solide de 30cm (pas de règle)
- 1 marqueur VELLEDA (pas jaune, pour tableau blanc) et un chiffon
- 6 sticks de colle pour l'année !!! (avec étiquette nominative)
- 1 bonne paire de ciseaux de taille moyenne (adaptés au droitier et au gaucher).
- des marqueurs pour colorier (pas plus de 24) dans un plumier à part
- 4 photos d'identité
- 1 classeur vert dim A4, 2 anneaux (dos 4 cm)

Les cahiers, les fardes et le journal de classe sont fournis par l'école.

Prévoir à la maison

- du plastique adhésif transparent en suffisance
- le nécessaire pour recouvrir les cahiers d'environ 4 petits (A5) et 2 grands (A4)
- 1 signet à attacher dans le journal de classe (une photo, une image, un dessin, ...)
- 1 sac pour le pique-nique, en dehors du cartable.

Pour le cours d'éducation physique : :

Tous les vêtements doivent être nommés !

1 sac contenant : 1 short bleu ou noir, le t-shirt de l'école offert par l'AP début septembre (**obligatoire**), une paire de chaussettes blanches et des pantoufles de gymnastique.

Rmq : Les t-shirts ne seront peut-être pas disponibles à la rentrée, un t-shirt blanc ordinaire fera l'affaire en attendant celui de l'école.

Un forfait annuel est demandé dès le mois d'octobre afin de couvrir les frais des différentes activités pédagogiques auxquelles participera votre enfant durant l'année scolaire. Ce forfait est fixé à 60 euros .

Il peut être versé sur le compte de l'école 271-0601444-76 avec en communication le **nom de votre enfant, l'année et la raison de votre versement (forfait annuel 1A/B)**. Un décompte vous sera remis au fur et à mesure des dépenses.